

MÉMOIRE

L'aéroport en milieu urbain, à la fois source de richesse et de nuisances, pose la question complexe et émergente de l'équité territoriale.

Nous désirons remercier le député de Longueuil-Saint-Hubert et la Ville de Longueuil de nous donner l'occasion de nous exprimer sur le développement de l'aéroport Saint-Hubert

LES POLLUÉS DE MONTRÉAL-TRUDEAU

Le groupe Les Pollués de Montréal-Trudeau est un OBNL constitué en juin 2013 auprès du registre des entreprises du Québec.

En septembre 2013 nous avons contribué à la consultation publique sur le Projet de plan de développement de Montréal. Le document s'intitule : Pour une intégration saine et harmonieuse des infrastructures aéroportuaires à l'agglomération montréalaise.

En octobre 2014 nous avons déposé un mémoire à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation qui a consulté la population montréalaise sur les moyens pour accroître les vols directs internationaux à Montréal.

En septembre 2016, nous avons présenté Mémoire présenté au Bureau des audiences publiques en environnement relativement au projet de Réseau électrique métropolitain (REM)

LPMT est un comité de citoyens qui habitent les arrondissements montréalais d'Ahuntsic-Cartierville, Saint-Laurent, Villeray, Saint-Michel, et les villes de Mont-Royal, Dorval et Pointe-Claire. Nous nous réunissons régulièrement pour établir des interventions visant surtout à sensibiliser les élus à tous les paliers de gouvernements au bruit incessant et infernal provoqué à toute heure de la journée et de la nuit par les avions en direction ou en provenance de l'aéroport Montréal-Trudeau. Les Pollués ont l'appui d'un nombre sans cesse grandissant de citoyennes et de citoyens affectés de très près par les avions. Nous essayons également, mais jusqu'ici en vain, de rencontrer les administrateurs d'Aéroport de Montréal (ADM) et d'être représentés au sein du Comité consultatif sur le climat sonore mis sur pied par ADM.

Nous cherchons à mobiliser sous la dénomination de Les Pollués de Montréal-Trudeau les **citoyens et citoyennes de toute la région de Montréal** afin d'accroître la portée de nos interventions.

Les Pollués possèdent l'expérience du passage des vols à basse altitude par-dessus leur résidence, leurs écoles, leurs parcs de quartier, à toute heure du jour et de la nuit.

L'aviation civile permet à des milliers de personnes de voyager au Canada et par le vaste monde. Les gens découvrent de nouveaux horizons, des amis et des familles peuvent se revoir. Nous croyons cependant que cette industrie doit faire face à de graves lacunes en matière énergétique, environnementale et de santé publique.

Des milliers de personnes subissent les effets néfastes pour leur santé découlant de la pollution atmosphérique et sonore dues au survol de quartiers densément peuplés de Montréal, nous soumettons respectueusement aux membres de la Commission que les éléments suivants doivent être traités, avant tout développement de l'aéroport de Saint-Hubert.

1. Implantation d'un couvre-feu strict soit : après 13h00 le week-end et entre 20h00 et 8h00 la semaine.
2. Examen des plans d'atterrissage afin de diminuer la pollution sonore.
3. Confier la gestion du climat sonore et des plaintes à ce sujet à un organisme indépendant d'ADM, de DASH-L et de l'industrie aérienne. Il sera transparent et redevable à la population. Il y a absence d'écoute des citoyens et de consultation si on se réfère au groupe Ciel collectif.
4. Confier à ce nouvel organisme la responsabilité de documenter la pollution atmosphérique attribuable spécifiquement aux avions circulant dans le ciel de la COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE MONTREAL.
5. Publier régulièrement les données relatives au climat sonore et à la pollution atmosphérique générée par les avions.
6. Revoir la gestion des aéroports de Montréal afin de la rendre imputable, transparente et à l'abri d'intérêts particuliers ADM et DASH-L. Demander que 6 places sur le CA d'ADM soient réservées aux élus de la communauté métropolitaine de Montréal dont 4 spécifiquement pour les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, Villeray, Saint-Laurent et Ville Mont-Royal
7. Assurer la présence de deux membres du public au sein de l'organisme chargé de gérer le climat sonore et le suivi de la pollution atmosphérique.
8. Réaliser une étude environnementale stratégique sur les impacts sociaux, économiques et environnementaux découlant de la concentration des vols à l'aéroport de Dorval. Diffuser au grand public les résultats de cette étude avec la tenue d'audiences publiques afin d'entendre les parties prenantes (citoyens, organismes sociaux et économiques, etc.)

Antoine Bécotte, du groupe Les Pollués de Montréal-Trudeau

Montréal le 10 mai 2022